

Fruitiers à pépins

Ce qu'il faut retenir

Anthonyme du poirier : Surveiller les émergences.

... Prochain bulletin début octobre

Semaines 39

Parcelles de référence observées
Poiriers : 5 dont 2 parcelles en production biologique

Départements : Indre et Loire, Loiret

Nos partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration des BSV Arboriculture région Centre - Val de Loire sont les suivantes :

La FREDON Centre - Val de Loire, le COVETA, la Station d'Expérimentations Fruitières de la Morinière, Tech'Pom, les Fruits du Loir, la Reinette Fruitière, Arbo Loire Service, le groupe ORIUS, la Société de Pomologie du Berry, la Martinoise, ainsi que des producteurs, observateurs indépendants ou adhérents à ces groupements et des jardiniers amateurs.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Poiriers

Anthomome d'hiver du Poirier (*Anthonomus pyri*)

L'anthomome du poirier est un charançon facilement reconnaissable. De couleur brune, il présente à l'arrière de ses élytres une bande transversale blanchâtre s'élargissant fortement sur les côtés. Il mesure entre 4 et 5 mm et possède un rostre long et faiblement arqué.

Après une période d'estivation (dormance estivale débutant fin juin - début juillet), la sortie des adultes s'échelonne de septembre à octobre. Les charançons s'alimentent en effectuant des petites morsures dans les bourgeons floraux et foliaires des poiriers, pouvant provoquer le dessèchement partiel ou total de ces bourgeons. Les anthomomes déposent leurs œufs en automne dans les bourgeons floraux. Les jeunes larves éclosent à partir de décembre et évident les bourgeons. Les dégâts se manifestent lors du débourrement : les bourgeons attaqués ne s'ouvrent pas ou les inflorescences se développent irrégulièrement et finissent par se dessécher au moment de la pleine floraison. Ces insectes se déplacent le plus souvent en marchant. Aussi, les anthomomes du poirier se disséminent très lentement dans la parcelle. Considérés souvent comme des ravageurs secondaires, les signes de leur présence dans les parcelles sont à surveiller car ils peuvent détruire pendant l'hiver jusqu'à 70 % des bourgeons floraux, lorsqu'ils sont bien installés.



Anthomome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)
Photo : FREDON CVL - M Chariot

Etat général

Les niveaux de population restent bas en général dans nos parcelles de référence. Toutefois, dans quelques parcelles du Loiret et d'Indre et Loire, nous avons observé la présence de dégâts notables au printemps dont les effets peuvent se cumuler avec une alternance de la floraison des poiriers.

Des observations (basées sur 100x3 frappages) ont été réalisées cette semaine dans 5 parcelles d'Indre et Loire et du Loiret ayant présenté des dégâts d'anthomomes du poirier au printemps 2016. Aucun anthomome n'a été constaté dans 3 parcelles (La Chapelle aux Naux, Lignièrès de Touraine, St Hilaire St Mesmin), et entre **1 et 2 adultes ont été observés dans deux parcelles** (St Branchs, St Hilaire St Mesmin). Les émergences d'adultes d'anthomomes se poursuivent mais ne s'intensifient pas encore.

Il est important de noter que les anthomomes des poiriers s'alimentent et pondent de préférence pendant les heures qui précèdent l'aube. Cette activité peut se prolonger encore pendant les premières heures du jour.

Prévision et évaluation des risques

Le risque de ponte est actuellement **faible** même dans les parcelles fortement attaquées au printemps 2016. Dans les parcelles présentant des dégâts au printemps 2016, il est temps de commencer la **surveillance des émergences d'adultes par battage de rameaux (100x3 coups)**. Faire ces observations de préférence en matinée.

Prochain bulletin le 06 octobre